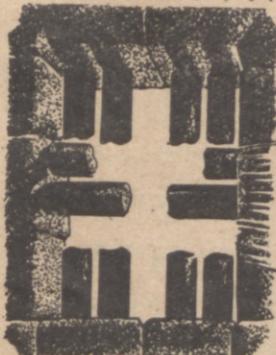


BULLETIN



MENSUEL

de l'ADIR

VOIX ET VISAGES

4, RUE GUYENEMER - PARIS-6^e ▼ LITTRÉ 30-09

Le Procès de Ravensbrück

Le procès des criminels de guerre de Ravensbrück doit avoir lieu en zone anglaise, à Hambourg, à partir du 3 décembre. Le ministère français de la Justice y sera représenté : un juge français a été invité par les Britanniques. C'est là un progrès qu'il convient d'enregistrer, car pour le procès de Bergen-Belsen, par exemple, c'est un mois après, et par hasard, que les services français ont été avertis...

Néanmoins, il est assez incroyable que, pour ce camp où 115.000 femmes ont été détenues — 115.000 victimes dont les trois quarts sont mortes dans d'affreuses conditions — et où, par conséquent, il y a eu plusieurs milliers de gardiens, tous criminels, il y ait vingt-deux accusés.

La vie de 125.000 femmes de tous les pays d'Europe n'est pas cotée cher et les nazis auraient eu bien tort de se gêner...

Fait encore plus incroyable : à la veille du procès, deux des principaux criminels se sont évadés. Rien moins que le commandant du camp, Fritz Suhren, et le chef des travaux forcés, Pflaum...

Suhren était le type de l'assassin en manchettes : savonné, repassé, correct, qui, en fonctionnaire compétent et spécialisé, a organisé l'extermination systématique dans son camp, mais qui ne faisait pas le travail lui-même. Il a fait installer une chambre à gaz (qui n'existe pas avant lui), il a créé cet antichambre de la mort où était le Judenlager, fait essayer au Revier (infirmerie) l'empoisonnement en série. Il n'était tout de même pas complètement indifférent car sa distraction du dimanche était les flagellations souvent mortelles qu'on appliquait aux prisonnières pour le moindre manquement à la discipline et auxquelles il assistait avec une extrême régularité.

Pflaum était l'inverse : l'assassin qui aime faire lui-même son travail. De taille moyenne, bas sur pattes, très massif, toujours entre deux vins, mais plus près du second que du premier, sa grande joie était de rouer de coups les malheureuses que le hasard plaçait sur son passage. Il pratiquait à coups de bâton les sélections : à droite celles qui iront au gaz, à gauche celle qui creuseront des tranchées sous les bombardements...

(à suivre bas de la 2^e colonne)

NOËL

Les accusés de Nuremberg sont en vacances

Ces jeunes filles défilent au rythme de cinq à l'heure devant le tribunal des enfants.

(*Les Journaux*,
décembre 1945.)

*Autour de nous l'univers s'est gelé
Notre maison s'est dégradée
De la cave au drapeau de la source à l'oiseau
De l'ombre incarnée au soleil total
Un soir sans fin s'est imposé
De larmes salées
De sourires passés au feu
De maisons abandonnées
On a traqué les innocents
Comme des bêtes
On a cherché les yeux
Qui voyaient clair dans les ténèbres
Pour les crever
Et sur les ruines transparentes
Sur les chagrins cloués au cœur
Voici les juges habituels
Ceux qui font peur aux imbéciles
Et qui font jurer les déments
Fins connaisseurs de la morale
Ils comprennent les victimes
Une à une par millions
Les victimes et les profits
Les victimes ont peu de poids
Mais les profits sont réversibles
Il leur faut gagner du temps
L'oubli viendra la poussière
Recouvrira le désordre
Il leur faut être prudents
Pour ne pas rompre la chaîne
De plus grands crimes sont possibles
Enfin voici des juges
Qui prolongent la vie.*

Paul ELUARD.

Voilà les deux hommes que la police anglaise a laissé fuir... Comment une telle évasion a-t-elle été possible ? par quelle négligences criminelles ? par quelles complicités extérieures ?

K. T.

IN MEMORIAM

CÉCILE HULOT

Je ne parlerai ni de sa vie au petit Königsberg, ni de sa mort à Ravensbrück, après le retour de ce lamentable convoi, ayant suivi une autre route.

Les souffrances de cette nature robuste et saine, qui avait besoin de boire, de manger, de dormir, je les pressentais à Fresnes, bien avant son arrestation et je priaïs le ciel qu'elles lui fussent épargnées, sans beaucoup croire à l'efficacité de cette prière. Ce qu'il faut redire de nos morts c'est leur plus bel exemple et celui qu'a donné Cécile fut celui de la générosité. Rien ne lui appartenait : ni ses vêtements, ni son argent, ni le contenu de son buffet, ni son repos, ni son temps : elle était la permanente charité. Si plus qu'une autre elle a dû souffrir de son dénuement, ce fut sans doute parce qu'il vint un jour où elle ne peut plus rien donner, n'ayant pas même la force de secourir celles qui souffraient et mourraient.

Son courage, sa témérité plutôt, frisait l'inconscience. Sa générosité était aussi spontanée, mais renforcée par une vie qui, pour n'avoir pas été bien longue, avait été un oubli constant de soi, et un constant souci du prochain dans le sens évangélique du mot. Son jugement était généreux : elle croyait voir dans tous la même bonté et le même courage que dans son propre cœur.

Aussi, tout mon regret, jour après jour fidèle, se console parfois en pensant que même la mort sous l'horrible tente lui fut peut-être pitoyable, s'offrant à elle comme un dernier don à la France et à la paix des vivants.

Lucienne LAURENTIE.

48 P 4616

Notre Bibliothèque

Les Témoins qui se firent égorguer, éditions « Défense de la France ».

Les Témoins qui se firent égorguer. Pourquoi ce titre? Il nous rappelle la courte phrase de Pascal qu'avaient choisie, en 1941, ceux de « La Défense de la France » pour mettre en exergue dans leur journal clandestin : « Je ne crois que les histoires dont les témoins se feraient égorguer. »

Plusieurs d'entre eux, et beaucoup d'autres, surent être de ces témoins. C'est d'eux que nous parlent, en toute vérité et sobriété, ce livre. Il est écrit par quelques-uns des meilleurs écrivains français. Mais, comme la grandeur du combat clandestin était d'être anonyme, tous ont gardé l'anonymat.

Ce livre, témoignage, peut être aussi une aide pratique pour des jeunes qui s'engagent dans ce même combat. Le bénéfice de sa vente servira intégralement au « Centre de Formation Internationale » (C.F.I.). Ce Centre a pour but d'aider ceux qui, pendant la guerre, ont abandonné leurs formation personnelle pour se donner à la lutte et doivent être formés afin de pouvoir rendre en temps de paix des services comparables à ceux rendus pendant la guerre. Un grand nombre parmi eux a déjà été aidé par le C.F.I. au moyen de bourses, stages, groupes d'études, possibilités de séjours de formation à l'étranger : il faut faire plus encore.

Les souscriptions sont reçues aux Editions « Défense de la France », 13, rue d'Aguesseau, Paris (8^e). C.C.P. Paris 5390.35.

Exemplaires courants 250 fr.
(Joindre 15 fr. pour frais d'expédition.)

**

Valeur de la Vie humaine, par André ROURE. Lettre-préface du Général de Gaulle.

Ce livre est un recueil d'esquisses et de notes éparses écrites par l'un de ceux dont la vie, si brève, hélas, révèle un secret : le secret de notre victoire.

Nous tenons, dès maintenant, à l'annoncer, et nous en parlerons plus longuement dans notre prochain bulletin.

VEILLE DE NOËL

Pour toutes mes camarades à qui je pense — chacune en particulier — en la veille de Noël.

*Au pied de chaque lit
il y avait un sapin vert
plus beau que ceux du quai aux Fleurs
et dans les sapins des anges bleus
des guirlandes d'argent
et aussi des petites lanternes de toutes les couleurs;
devant la plus large fenêtre
un rideau gris semé d'étoiles
comme un grand ciel de fête
Puis une crèche
plus belle que les crèches d'église,
la veille de Noël
avant que les enfants ne soient venus
baiser les pieds de cire du petit Jésus
et caresser l'âne ou la vache.
Il y avait aussi des tableaux de neige
où les anges chantaient : Gloria
et d'autres où il chantaient : Paix sur la terre
et c'était en Allemagne
tout près de Tchécoslovaquie.
Ce n'était pas pour des enfants
qu'on avait garni l'étable authentique
où vivaient les prisonnières
mais c'était en pensant à eux.
Elles avaient refusé la couronne allemande
aux rubans rouges [mande
pour faire un Noël de France
en volant des chiffons et des arbres
et en gagnant sur leurs heures de sommeil
On chanta en français [meil.
des chants de Dieu
ce qui était deux fois défendu.
Même celles qui ne priaient pas
étaient venues avec celles qui priaient
car toutes n'avaient qu'une même pensée.
On lut l'Évangile de Saint Luc
car Saint Luc avait vaincu toutes les [fouilles,
on lut l'Évangile de Saint Luc
et l'on pria
pour tout ce qu'on retrouverait
car c'était Noël jusqu'en Allemagne
tout près de Tchécoslovaquie.*

Lucienne LAURENTIE.

NOUVELLES DE FRANCE

SECTION DE NANTES

Réunion du 9 novembre 1946.

Seize membres assistaient à la première réunion qui a eu lieu chez Mlle Dobigeon, laquelle avait obligamment mis sa maison à la disposition des camarades.

Au cours de cette réunion, il a été discuté de la situation tragique de deux de nos camarades déportées, sinistrées et malades, qui n'ont pour toutes ressources que des secours.

Un effort doit être fait pour leur venir en aide. Le cas sera soumis au Service Social.

Il a été décidé qu'une permanence fonctionnerait régulièrement chez Mlle Dobigeon, 12, rue du Chapeau-Rouge, le deuxième samedi de chaque mois.

■ ■

SECTION DE NICE

Réunion du Bureau du 2 novembre 1946.

Etaient présentes : Mme Colombard (Présidente), Mme Cassin (Vice-Présidente), Mme Pères (Trésorière), Mme Besson (Service Social), Mme Thivin et sa sour, Mme Nyeborg.

Mme Colombard lit les lettres échangées pendant ces derniers temps entre Nice et la rue Guynemer (A.D.I.R.) et fait part au Bureau du refus de Mme White de nous restituer les objets offerts par Mme Mac Lauglin à notre Section et laissés en jouissance au Foyer Carabacel. Il est également question des couvertures qui ne sont pas encore revenues à notre Section.

Mme Colombard donné le relevé des dépenses des derniers mois à Mme Pères.

Après lecture des lettres de réclamation et de plaintes émanant de déportées sur Mme White, les personnes présentes demandent à l'unanimité la démission de celle-ci de membre du Bureau.



Les EDITIONS DE MINUIT

publient le

TROISIÈME CAHIER des

CHRONIQUES DE MINUIT

avec

Anne FERNIER, Déportée à Ravensbrück, Holleischen, Sudetengau.

François JACQUEMIN, Déporté à Auschwitz, Buchenwald, Lan.

Jean MORIO, Déporté à Buchenwald, Wandsleben-am-See.

Gilbert DEBRIZE-DREYFUS, Déporté à Mauthausen-Ebensee.

Annie HERVÉ, Déportée à Neuenbrein, Ravensbrück, Siermenstadt, Oranienburg. un

COMMENTAIRE
sur la *Loi - non - écrite*,
des extraits du
DE CIVE de HOBbes,
une Nouvelle de l'écrivain noir.

LANGSTON HUGHES
et
un grand Récit inédit de
VERCORS

sur le drame du Retour :

LES ARMES DE LA NUIT

— TEXTE INTÉGRAL —

Un volume de 216 pages... 75 fr.

★

LES ARMES DE LA NUIT

font aussi l'objet d'un volume séparé

1^o en édition courante... 80 fr.

2^o en édition limitée à

500 ex. sur BFK RIVES 500 fr.

2.000 ex. s. VÉLIN SUP^e 300 fr.

22, Boulev. Saint-Michel, Paris

ODÉON 22-56

Adieu à la Suisse

J'ai eu la chance, comme beaucoup de mes camarades de la rue Guynemer (plus de cinq cents, je crois), d'aller passer quelques semaines de repos en Suisse.

Pourrions-nous jamais assez dire toute la reconnaissance que nous devons à ces voisins amis, pour leur accueil si fraternel et affectueux ?

Ils ne se doutent certainement pas que plusieurs d'entre nous ont retrouvé chez eux, sinon la joie de vivre, du moins le goût à la vie. Nous avions oublié, après nos longues années de captivité, qu'il est encore possible de travailler dans le calme et dans la paix. Nous avions oublié toute la valeur que représente l'harmonie qui émane des choses et des êtres. Et s'il est vrai que nous ne pouvons pas toujours, dans la vie trop remplie qui est celle de chacun de nous, garder cet équilibre apaisant pour les autres et soi-même, il est vrai également que nous nous sentons plus fortes pour affronter une nouvelle année de travail parce que nous avons pu, pendant quelques semaines, respirer l'air vivifiant des montagnes.

Au moment où les dernières de nos camarades vont rentrer en France, nous voulons encore une fois dire notre reconnaissance à toutes celles qui ont organisé ces séjours en Suisse. Il faudrait ici nommer plusieurs personnes de notre Association et faire une place toute particulière à une de nos bonnes camarades de Ravensbrück. Mais ce n'est pas dans la tradition de notre « Maison ». Disons seulement à toutes celles auxquelles nous pensons en ce moment, ainsi qu'au Comité du S.O.S. de Lausanne et aux Directrices de nos maisons de convalescence, que grâce à elles, des centaines de déportées ont pu améliorer et quelquefois entièrement retrouver leur santé.

Beaucoup de nos camarades ont laissé en Suisse des amitiés sincères et quelques-unes même s'y sont mariées. Elles n'ont pas oublié, ni les unes ni les autres, qu'elles avaient une responsabilité au point de vue national et que, dans ce pays où l'on dit tellement de bien de la France, elle n'avaient pas le droit de décevoir ceux qui les recevaient.

Je sais bien, cependant, qu'il y a eu quelquefois, dans certains Centres, des moments d'impatience ou un manque de compréhension. Mais je sais aussi qu'ils étaient très rares et qu'ils émanaient toujours de camarades défectueux au point de vue santé. On ne saurait donc leur en tenir rigueur.

Pour terminer, et pour montrer combien tout le monde a eu à cœur là-bas de nous accueillir de son mieux, je voudrais raconter une petite anecdote tout à la fois touchante et amusante. Comme nous arrivions (une trentaine de déportées) à la gare-frontière et que nous dégustions, au buffet de la gare, un délicieux petit déjeuner suisse, un monsieur s'avance vers notre groupe et nous adresse des paroles de bienvenue qui nous ont été droit au cœur. J'ai demandé à ma voisine (une dame du S.O.S. venue tout exprès de Lausanne pour nous accueillir) qui était ce personnage officiel en vue de répondre à son discours : « C'est le maire la ville, sans doute ? » ; elle me répondit tout naturellement : « Non, c'est le gérant du buffet ! »

Jane SIVADON.

NOTRE FOYER

Dans notre Foyer, s'est déroulée la Vente de Solidarité qui a connu un plein succès. Non seulement elle nous rapporta des sommes importantes, mais plus encore elle affirma la solidarité qui nous unit toutes.

Notre Foyer, décoré aux couleurs françaises, vit l'exposition de la nappe qui sera offerte au comte Bernadotte par les déportées revenues par la Suède. Cette nappe, chef-d'œuvre du bon goût et de l'art français, exécutée par la Maison Noël, porte au centre la France représentée par un bouquet tricolore, et sur le pourtour, entre les couleurs suédoises, le nom des camarades sauvées par l'intervention du comte Bernadotte.

Des comptoirs variés, Elisabeth Arden, produits coloniaux, firent recette.

Au comptoir des livres, une exposition des dessins sur le camp, de nos camarades : France Audoul, Mme Besnière, Jeanette Lherminier, retint l'attention des visiteurs.

La salle réservée à l'Atelier mit en valeur le travail des camarades qui apprennent un métier.

Enfin, une ambiance exceptionnelle d'amitié et de camaraderie régnait autour du buffet bien garni...

Et tout cela nous permettra de faire vivre Montana, notre atelier et nos maisons de convalescence, ainsi que notre Foyer de Paris.

**

N'oubliez pas, chères camarades, que les réunions du lundi sont reprises. De 16 à 21 heures, vous retrouverez au Foyer une ambiance sympathique née de la fraternité des camps.

**

Une fête de Noël aura lieu. Nos camarades de Paris seront avisées à l'Assemblée générale du jour et de l'heure. Nos camarades de province, par l'intermédiaire de nos Déléguées régionales, recevront le colis de Noël traditionnel.

LA CHORALE DE RAVENSBURCK

Sous la direction autorisée de Thérèse Soubyn, la chorale de Ravensbrück s'est regroupée.

Thérèse habite Reims et vient spécialement à Paris. Pour qu'elle ne se déplace pas pour rien, nous demandons instamment à nos camarades de se faire inscrire. Les réunions ont eu lieu tous les quinze jours. Elles reprendront en janvier.

CONSULTATION MÉDICALE

Une consultation médicale a lieu, 4, rue Guynemer, le vendredi après-midi.

Toutes les camarades peuvent s'y faire suivre complètement et régulièrement pour tout trouble de l'état général, ou affection pulmonaire (nous avons un poste de radioscopie).

Le cas échéant, les médecins du Centre vous dirigeront dans de bonnes conditions pour les examens de spécialités ou les examens de laboratoire que peut nécessiter votre cas.

Nous vous demandons de vous faire inscrire avant le vendredi au Service social (en venant ou en téléphonant), et... d'être exacte au rendez-vous !

ADHÉSIONS

Nous prions instamment les adhérentes qui connaîtront des camarades désireuses de faire partie de notre Amicale, de leur donner tous les renseignements utiles et de nous les signaler.

Certaines, en effet, sont ou trop timides, ou ignorantes de leurs droits parce qu'elles résident en un lieu écarté; nous n'avons pas d'autre moyen de les atteindre. C'est un devoir de solidarité pour chacune.

Toutes les camarades qui n'ont pas encore leur carte de membre actif doivent vérifier si elles ont bien :

1^o rempli un bulletin d'adhésion;

2^o adressé deux photos.

Le passage au service social n'implique pas nécessairement l'adhésion à l'A.D.I.R. comme certaines de nos camarades le pensaient.

COTISATIONS

20 fr. minimum pour permettre à toutes de s'en acquitter.

Les familles de nos disparues ont intérêt à recevoir le Bulletin. Qu'elles veuillent bien nous en faire la demande.

Le Bulletin revient à 70 fr. par an environ (imprimerie-postage). La rédaction et l'envoi sont assurés bénévolement.

OFFRES D'EMPLOI

On demande personne sérieuse pour s'occuper d'enfants.

On demande une couturière pour doubler manteau de fourrure.

On recherche bonne à tout faire, même avec enfant, pour maison de campagne.

**

DEMANDES D'EMPLOI

Camarade recherche gérance de commerce.

S'adresser au Service Social de l'A.D.I.R., 4, rue Guynemer.

France Audoul recherche camarade avec voiture, capable de la seconder dans tournée de conférences à travers la France.

Condition du voyage à débattre. Téléphoner : France Audoul - Mont. 05-45.

CHRONIQUE DU DOCTEUR

Les décalcifications osseuses chez les déportées rapatriées

Dix-huit mois après leur retour en France, la question de la décalcification osseuse préoccupe, à juste titre, beaucoup de nos camarades.

Les décalcifications osseuses atteignent les membres, les côtes ou la colonne vertébrale. Elles peuvent se révéler de trois façons :

— Tantôt, c'est une douleur persistante et surtout accusée à la station debout qui attire l'attention sur la région atteinte. Une radiographie doit être immédiatement pratiquée. Elle précise le diagnostic, montre l'étendue des dégâts et indique le traitement.

— Tantôt, c'est soit après une période douloureuse négligée, soit sans préavis, qu'un effondrement, un tassement de la colonne vertébrale avec déformation de la région correspondante impose une radiographie d'urgence.

— Tantôt, c'est chez une personne fatiguée démesurément se plaignant de douleurs peu caractérisées, que des radiographies systématiques du squelette mettent en évidence un ou plusieurs foyers de décalcification osseuse.

Le traitement est double :

— *Général* : recalcification intense, vitamine D en doses concentrées répétées, cure hélio-marine.

Ceci toujours sous contrôle médical.

— *Local* : qui relève des *médecins spécialistes en orthopédie*.

Soit surveillance simple de l'évolution par des radiographies répétées.

Soit immobilisation, plâtrée ou non, selon le siège et l'importance des lésions osseuses,

Soit exceptionnellement enfin, opération avec greffe qui n'exclue pas l'immobilisation prolongée ensuite.

Quel est le pronostic de ces décalcifications ?

En règle, il est bon quant à la guérison des lésions; mais celle-ci ne s'obtient qu'après des mois, parfois des années de traitement et d'immobilisation.

Dans les cas graves traités par la cure hélio-marine, l'immobilisation et le traitement médical, il faut compter dix-huit mois à deux ans avant d'obtenir la guérison complète.

(Suite colonne 2)

CARNET FAMILIAL

Nous apprenons avec plaisir la naissance de Claude, fils de M. et Mme Engel, de Toulouse; de Gilbert, fils de M. et Mme Duplessier, de Teilles; de Madeleine, fille de M. et Mme Kinderstut, de Gentilly; de Marcelle, fille de M. et Mme Selingue, de Rosendael.

RECHERCHES

Les camarades qui ont connu : Mme Charlot Suzy, déportée le 22 mai 1943, vivante en janvier 1945, à Ravensbrück, vue sur le film de Bergen-Belsen, sont priées d'écrire à Mme Camus, 66, rue Lemercier, à Amiens (Somme).

**

Qui a connu ?

Mme Creusot, épouse Munier, née le 31 mars 1902, arrêtée le 9 août 1944, prison de la Vierge, à Epinal : Ravensbrück, Bergen-Belsen. Rapatriée en avion le 6 juin 1945; morte à la Salpêtrière.

**

Mme Gaullier, née Desloges Jeanne, déportée à Ravensbrück en janvier 1944. Au revier dès son arrivée. Son mari désire connaître l'infirmière qui l'a soignée avant sa mort. Ecrire au Capitaine Gaullier, à Durtal (M.-et-L.).

**

Emilienne Jolais. Déportée à Ravensbrück, bloc 26, numéro matricule 44.630. Se mettre en rapport avec Mme Virmoux, 37, avenue de Paris, à Quincy-sous-Sénart (Seine-et-Oise).

Dans les cas plus légers qui peuvent être traités de façon ambulatoire, le même délai au moins est nécessaire.

Il s'agit donc d'une affection *toujours curable*, mais nécessitant un traitement prolongé, conduit par un spécialiste particulièrement qualifié.

A. B. P.

CHRONIQUE JURIDIQUE

Démobilisation

Les déportés qui sont inscrits dans les réseaux de la France Combattante sont considérés comme des volontaires engagés dans les Forces Françaises Libres. Ils peuvent donc se faire démobiliser. Cette formalité assez longue et dûment contrôlée leur donnera le droit d'être pris en charge par les Services financiers des Forces Françaises, qui leur réglera le montant de leur solde proportionnel à leur grade et à leur temps de déportation.

Pour cela, il faut :

1^o Se munir *a)* d'une attestation de grade délivrée par les services de la Caserne de la Pépinière, rue Laborde;

b) d'un certificat de cessation de paiement (C.C.P.) délivré à la caserne de la Pépinière;

c) d'un certificat de Réseau « P. 2 délivré par le liquidateur du Réseau, la signature devra être légalisée;

d) d'un certificat médical avec signature légalisée précisant les soins que l'état de santé nécessite encore, ou rappelant le nombre de mois de convalescence que le déporté a dû subir avant de pouvoir reprendre son travail;

2^o Après avoir obtenu ces quatre certificats, aller à l'Ecole Militaire, et remplir auprès du lieutenant Charbonnier les formalités de démobilisation et subir une visite médicale à l'infirmier du D.C.I., dernière porte à gauche.

N. B. — Les déportés qui se sont engagés dans un réseau de la France Combattante avant le 1^{er} novembre 1942 peuvent faire une démarche supplémentaire également susceptible de leur rapporter quelque avantage matériel.

Se munir des papiers ci-dessus.

Et aller Rond-Point des Champs-Elysées, au Centre des Forces Françaises Libres, où M. Douxam fera toutes les formalités.

Mme FRANCE AUDOUL, artiste-peintre, exposera ses œuvres, dessins et peintures, dans son pavillon de Montmartre, les 13, 14 et 15 décembre après-midi.

11, avenue Junot, pavillon 7, métro : Lamarck-Caulaincourt.

Le dimanche 15, à 21 heures, projection des dessins faits au camp de Ravensbrück.

Imp. Lescaret, 2, r. Cardinale, Paris-6^e.

Attention !

au MUSÉE SOCIAL, 5, Rue Las Cases, à Paris (Métro Solférino) :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A 10 HEURES :

Réunion privée des membres de l'A. D. I. R.
Election des Membres du Bureau.
Étude du plan de travail pour l'année 1947.
Questions diverses.
Paiement des cotisations.

A

14 H. 30

Réunion publique sous la Présidence de M. DELAHOCHÉ, Dir. de l'Off. Nat. des Anc. Combattants et Victimes de la Guerre. Compte-rendu moral et financier. Exposé du Dr DUBLINEAU, Méd.-Chef des Hôp. psychiatriques de la Seine, sur les problèmes de la réadaptation. Allocution de VERCORS. Poèmes dits par Mme DUSSANE, de la Comédie-Française.

Réservez-nous votre Journée du Dimanche 15 Décembre

Des invitations pour la séance de l'après-midi sont à votre disposition.